Grossesse et médicaments : surtout, continuez à notifier les évènements indésirables !

Abderrahim DERRAJI - 2015-12-21 19:25:45 - Vu sur pharmacie.ma

La société marocaine de pharmacovigilance a organisé le vendredi dernier au Centre Marocain de Pharmacovigilance (CMPV), son 9ème congrès sous le thème : « Pharmacovigilance, grossesse et allaitement, vers un usage sécuritaire des médicaments et des produits de santé.» Les experts nationaux et internationaux qui ont participé à cette rencontre, ont procédé à un partage d'expériences assez riche essentiellement axé sur la tératogénicité des médicaments.

Ces experts ont mis l'accent sur la nécessité de ne pas diaboliser les médicaments, car ils ne sont responsables que de moins de 1% de ces malformations. Ces dernières sont essentiellement d'origine génétique (15-25%) ou héréditaire (20 à 25%). Elles peuvent aussi résulter d'infections ou de pathologies maternelles (3 à 7%), sans compter qu'un cas sur deux reste d'étiologie inconnue. Les carences peuvent aussi induire des malformations fœtales. La plus connue est celle de l'acide folique qui peut être responsable d'une grave malformation foetale appelée spina bifida. Le fenugrec (Trigonella foenum-graecum) a également été incriminé dans certaines malformations. Et même si sa tératogénicité n'a été constatée qu'au Maroc, la prudence reste de mise. C'est, sans doute, ce qui a poussé le CMPV à tirer, plusieurs fois, la sonnette d'alarme au sujet de la consommation du fenugrec chez la femme enceinte. Échaudées par les effets indésirables des médicaments, les femmes enceintes ont tendance à réduire, d'elles mêmes, les posologies des traitements qui leurs sont prescrits quand elles ne les arrêtent pas. En agissant de la sorte, elles mettent en péril leur santé et celle de leurs bébés. À l'image, des femmes diabétiques ou hypertendues qui doivent être particulièrement observantes vis à vis de leurs traitements durant toute la grossesse. Les médecins et les pharmaciens qui se sont retrouvés lors du 9ème congrès de pharmacovigilance, se sont accordés sur la nécessité de généraliser des rencontres dédiées à l'utilisation rationnelle des médicaments durant la grossesse. Ils ont également formulé d'autres recommandations, notamment la publication de la liste des médicaments à éviter chez la femme enceinte et la femme qui allaite, et la nécessité d'inciter les professionnels de santé à s'impliquer davantage dans la notification des effets indésirables des médicaments. Par ces notifications, ils contribueront à améliorer l'usage des médicaments durant la grossesse, d'autant plus que les essais cliniques ne peuvent pas être menés chez la femme enceinte.